

Vous saurez tout sur les toutous

Ludmila Bovet

Number 116, Winter 2000

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56137ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bovet, L. (2000). Vous saurez tout sur les toutous. *Québec français*, (116), 102–103.

Vous saurez tout sur les toutous

Dans la catégorie des mots appartenant au registre familial de la langue figurent les mots tronqués et les mots redoublés. Les premiers sont en train de déferler sur nous avec la violence d'un cataclysme millénariste. On dirait que le temps nous manque pour prononcer toutes les syllabes d'un mot et on s'arrête après les deux premières. On prenait déjà l'auto, le vélo, le métro, on avait un frigo, on allait au ciné, on regardait la télé, c'était sympa. Puis il y eut la disco et la musique techno. Maintenant, la frénésie de l'apocope (chute d'une ou plusieurs syllabes à la fin d'un mot) n'est plus l'apanage des ados ; tout le monde regarde les infos, va au restau, peut être accro. Et pour les pros de l'ortho : la médaille d'or en dicos ¹ !

Les mots formés par redoublement, c'est-à-dire par la répétition d'une ou de plusieurs syllabes (ou d'un mot entier) relèvent

généralement du vocabulaire enfantin ; ils ont été formés par les enfants eux-mêmes ou par ceux qui en prennent soin. C'est le cas de *lolo*, *nounou*, *dodo*, *bobo*, *joujou*, *coco* et *zizi*. On reconnaît dans *lolo* (attesté depuis le début du XVI^e siècle) la première lettre du mot *lait* et dans *coco* au sens d'« œuf » (depuis 1863) la première lettre de *coque* et l'influence de l'onomatopée qui reproduit le cri de la poule ; la première syllabe de *nourrice*, répétée, a donné *nounou* (depuis 1857), celle de *jouer* ou de *jouet* a produit *joujou* (depuis 1715). Dans *dodo* et *bobo*, on détecte un radical onomatopéique ; *dod-* exprimant le balancement (cf. *dodeliner*) est renforcé par l'impératif du verbe dormir : *dors, dors*, dit-on à l'enfant qu'on berce. *Dodo* est déjà attesté au XV^e siècle, dans l'expression *faire dodo*. Le radical *bob-* est moins explicite mais *bobo* est ancien, lui aussi relevé au XV^e siècle déjà.

Ballets roses

Quant à l'origine de *zizi*, le *Dictionnaire historique de la langue française* ² fait entrer le mot dans « la série des mots et verbes en z-z- qui désignent, en particulier dans le langage enfantin, un objet quelconque » ; on peut le rapprocher de *zoizeau*, qui est une altération de *oiseau* (comme le mot expressif *zozo* « naïf, niais », utilisé aussi dans l'expression *un drôle de zozo* « un drôle de type »). Même si *zizi* n'est pas attesté avant 1912, il était connu dans la langue familière du XIX^e siècle, comme en témoigne l'expression *jouer à zizi-panpan* « faire l'amour » (*faire la zizette* et *zizotter* avaient le même sens). *Faire zizi-panpan* signifie aussi « donner la fessée », ce qui nous ramène à l'innocence enfantine.

Pour dire la même chose, le langage enfantin a créé aussi *faire panpan-cucu*, à l'époque où la fessée, aujourd'hui incorrecte, était la correction suprême. *Cucul* pour désigner quelqu'un ou quelque chose d'un peu ridicule atténue agréablement l'insulte que constitue le mot non redoublé. Le prix d'excellence du camouflage revient au mot *tutu* qui évoque une envolée de jupes aériennes dans un étourdissant spectacle de ballet. L'origine de ce terme technique n'est autre que le mot *cucu* transformé en *tutu* dans le langage enfantin pour désigner aussi les fesses (depuis 1860 environ). Ce mot familial « s'est spécialisé comme nom d'un caleçon collant de danseuse (1881), puis d'une jupe de gaze courte et évasée [...], devenant un terme technique et usuel ». ³ Rare consécration pour un mot de la langue familière !

Bestiaire fin de siècle

Un mot d'une seule syllabe se prête facilement au redoublement. Ainsi ont été formés *chienchien*, *chouchou* et *nounours*. On utilise depuis le milieu du XVIII^e siècle. l'appellatif affectueux *chou* (*mon chou*, *ma choute*), redoublé en *chouchou*, qui a produit le dérivé *chouchouter* (1842). *Chienchien* est attesté depuis 1875 et *nounours* est apparu au XX^e siècle ; le *n* s'explique par l'agglutination du *n* de l'article indéfini précédant le mot *ours* (*un ours*, d'où *le ours*, comme le *zoizeau*, issu de la liaison avec l'article *les* : *les zoizeaux*).

Le *nounours* a longtemps été roi et maître dans la ménagerie des animaux en peluche aimés des tout-petits. Il est maintenant concurrencé par toute la faune de l'arche de Noé au milieu de laquelle on trouve asile les espèces mutantes de cette fin de millénaire : mille-pattes à dix pieds chaussés, Gremlins aux yeux langoureux, Kid Karaoké aux allures de Winnie l'Ours croisé avec le Menoum Menoum d'A&W et les quadricolores Teletubbies au ventre rapiécé qui ont reçu le don de la parole. Après ça, le déluge !

Au Québec, toutes ces charmantes créatures rembourrées et douces au toucher sont des *toutous*. Appellation surprenante puisque le toutou est, selon les dictionnaires français, un mot expressif de formation enfantine désignant un bon chien. En France, on appelle maintenant *peluches* tout court les jouets qui sont des animaux en peluche ; ce terme figure du reste dans les catalogues de jouets au Québec mais n'est certes pas usuel.



Ours du début du siècle et ours des années 80.

Photo : Roland Kemp. Les merveilleux ours en peluche, Pauline Cockrill, Sélection du Reader's Digest, Montréal, 1991.

Le toutou dans tous ses états

Le mot *toutou* est attesté pour la première fois en 1640 dans un livre d'Antoine Oudin modestement intitulé *Curiositez françoises, pour supplément aux dictionnaires* ; c'est un témoignage inestimable sur les mots et les expressions appartenant aux niveaux familier, très familier et vulgaire de la langue parlée en France dans la première moitié du XVII^e siècle. Le terme *Un toutou* y est accompagné de ces mots : « un chien. Mot enfantin ». Suivent deux expressions : *faire toutou* « se cacher en jouant comme font les petits enfants » et *autant que toutou* « nullement, point du tout ». À la fin du XVII^e siècle, le dictionnaire de Furetière (1690) relève le mot avec ce commentaire : « Terme populaire et enfantin. C'est un nom que les femmes et les nourrices donnent à de petits chiens ». Il ne mentionne pas que le mot avait déjà un emploi plus étendu ; on s'en servait comme d'un appellatif affectueux pour s'adresser à un enfant ou à un adulte, ainsi que l'atteste une réplique de la comédie *Le Pédant joué*, de Cyrano de Bergerac, publiée en 1654 : « Viens m'embrasser, viens mon toutou [...] » dit, tout heureux, le pédant Granger à son fils Charlot qui a enfin accepté d'aller à Venise⁴.

Les mots de formation enfantine sont en effet souvent des mots hypocoristiques, c'est-à-dire des mots traduisant une intention affective ; les diminutifs appartiennent à cette catégorie (*Charlot, saurette, fillette*, etc.), ainsi que certains mots formés par redoublement. On dit par exemple : viens, mon chouchou, mon coco, ma cocotte, ma fille. Le mot grec qui est à l'origine du mot *hypocoristique* signifie « caressant » et dérive d'un verbe qui a le sens de « parler avec des diminutifs ».

Se faire appeler *mon toutou* par quelqu'un signifie qu'on est le *toutou* de cette personne (cf. *mon chéri* et *c'est le chéri de*). Tout naturellement, le mot acquiert au XVIII^e siècle un nouveau sens, celui de « favori de quelqu'un ». Fait remarquable, c'est en Nouvelle-France, en 1743, qu'il en est fait mention pour la première fois, par



le jésuite Pierre Philippe Potier lors de son séjour à la mission huronne de Lorette, près de Québec. Dans le manuscrit où il relevait les expressions qui l'étonnaient et qui constitue le premier lexique du français canadien, il a noté : « c'était le toutou de Monseigneur l'évêque (favori) ». Plus tard, dans son journal rédigé au Québec, il note en 1752 : « P. Lozon était le toutou du général (aimé) ».⁵ En France, ce sens n'est attesté qu'en 1776 : « Il [un faussaire] fait dire à M. de Voltaire que les dames de Versailles sont d'agréables commères, et que Jean-Jacques Rousseau est leur toutou ».⁶ On sent très bien ici que le mot est sur la corde raide car la gentillesse et la fidélité sont facilement tournées en ridicule par les esprits jaloux et interprétées comme de la servilité. Le mot s'emploiera donc aussi pour parler d'une personne trop docile, soumise comme un chien, idée illustrée dans les expressions *obéir comme un toutou*, *suivre qqn comme un toutou*.

Au Québec, c'est *toutou* au sens de « favori » qui s'est imposé. D'abord en parlant d'une personne, comme dans les exemples donnés par Potier et, un siècle plus tard (1846) chez Eugène L'Écuyer : « Il est beau comme un ange ; c'est le *toutou* des dames, le phénix de la belle société ».⁷ Cela s'applique aussi en politique : « Le gouvernement l'ayant évincé pour faire place à son toutou Patry, les ouvriers réunis en convention en choisirent un autre ». *Le Travailleur*, Chicoutimi, 18 novembre 1909, p. 4, col. 2.

Dans son dictionnaire publié en 1909, Narcisse-Eutrope Dionne relève *toutou* au sens de « petit enfant », de « préféré » (C'est le

toutou de la famille) et aussi de « cochon de lait ».⁸ Or, il se trouve que *toutou* a été relevé assez récemment dans le Nord de la France, comme terme enfantin pour désigner un petit cochon.⁹ On peut donc supposer que le mot *toutou* s'appliquait, à la campagne, ici comme en France, à de petits animaux doux et dociles avec lesquels les petits enfants pouvaient jouer et dont ils faisaient leurs préférés. De là on a passé aux animaux en peluche, au Québec. C'est Michel Tremblay qui en fournit le premier exemple littéraire, semble-t-il : « Il a eu l'air de trouver sa "chambre" très sympathique et s'est aussitôt jeté sur l'énorme toutou qui trônait sur la chaise devant ma table de travail. » (*Le cœur découvert*, 1986, p. 167.)¹⁰

Au fait, comment s'est formé le mot *toutou* ? Pourquoi la répétition de la syllabe *tou*, qui n'a aucun rapport avec un chien ? Eh ! bien, on n'a pas trouvé d'explication, puisqu'on ne peut parler d'onomatopée, précise le *Robert historique* (voir note 2).

C'est si bon...

En France, *toutou* ne se dit pas pour les animaux en peluche. Cependant, un autre mot de formation enfantine y est devenu très courant. Qu'est-ce qu'un *doudou* ? Impossible de le savoir en consultant le *Petit Robert* jusqu'à tout récemment ; on y trouvait bien *doudou* (redoublement de *doux*), mais au féminin et au sens de « jeune femme aimée, aux Antilles ». La nouvelle édition de l'an 2000 nous apprend que le *doudou* est un « objet transitionnel » (terme de psychanalyse), c'est-à-dire un objet quelconque — ani-

mal en peluche, poupée, couverture, chiffon — affectivement investi, que le petit enfant traîne partout avec lui et avec lequel il dort. Mais l'enfant n'a pas l'exclusivité du doudou ; sous le titre « Les femmes, "accros" à leur oreiller », la revue française *Santé magazine* nous informe que pour « la femme de 35-49 ans, active et urbaine, vivant dans le Nord-Est de la France, l'oreiller c'est son "doudou" : il dort dans ses bras (33 %, contre 8 % pour la femme du Sud-Est) et, souvent, un seul ne lui suffit pas [...] » (octobre 1999, p. 108). Et l'homme, dans tout ça ? Il se console avec « un déo juste pour lui » ; ce n'est pas un nouveau jeu vidéo ni même une vidéo porno mais un nouveau déodorant : « un déo bille sans alcool et sans danger pour la peau » (*ibid.*, même page). À chacun son bonbon !

Notes

1. Dans ce cas, la troncation s'accompagne de l'ajout de la voyelle *o*, comme dans les mots *apéro*, *prolo*, *proprio*.
2. *Dictionnaire historique de la langue française*, Alain Rey (dir.), Paris, Dictionnaires Le Robert, 2^e éd. en petit format, 1998, sous *zizi*.
3. *Ibid.*, sous *tutu*.
4. *Œuvres complètes* de Cyrano de Bergerac, Librairie classique Eugène Belin, 1977, p. 179.
5. Peter W. Halford, *Le français des Canadiens à la veille de la conquête. Témoignage du père Pierre Philippe Potier, s.j.*, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1994, p. 33, 125 et 190.
6. Cité dans Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 1863. Le passage est extrait de Voltaire, *Œuvres complètes. Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de la Henriade*, t. 48, 217 (Kehl). (Référence complète dans *Treasure of the French language*, Paris, 1971-1994, 16 vol.)
7. *Esquisse d'une famille canadienne*, dans *La Revue canadienne*, 16 juillet 1846.
8. N.-E. Dionne, *Le Parler populaire des Canadiens français*, reproduction de l'édition de 1909 par les Presses de l'Université Laval, Québec, 1974.
9. Gaston Vasseur, *Dictionnaire des parlers picards du Vimeu (Somme) [...]*, Amiens, Musée de Picardie, 1963.
10. Les citations de L'Écuyer, de Tremblay et du journal *Le Travailleur* sont tirées du fichier du Trésor de la langue française au Québec, CIRAL, Université Laval.